



REPUBLIQUE FRANCAISE

commune de Lucy sur yonne

☎ 03.86.81.70.30 / 📠 03.86.81.70.30

Le 20 mars 2018

Nous vous informons que l'interdiction de consommer l'eau de notre réseau a été levée par le directeur général de l'agence régionale de santé Bourgogne - Franche-Comte ce mardi 20 mars 2018 (voir la note explicative ci-jointe)

Les dernières analyses effectuées le 13 mars 2018 ont relevé un taux de CGA 369873 équivalent à $0.385\mu\text{g/l}$.

Vous pouvez donc à nouveau consommer l'eau du robinet.

Soyez assurés que nous restons vigilants. Nous continuerons à faire tout ce qui sera nécessaire pour améliorer la qualité de l'eau.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la gestion de la distribution des bouteilles d'eau aux habitants durant près de trois mois.

Le Maire Eric Fiala